L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 3 AOUT 1881. 54me Année.

Dufour, Bouzet & Cie., Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 3 AOUT 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES DE CE JOUR.

Par A. E. Vinet, constable, à son entrepôt No 93 Passage de la Bourse, un lot de meubles.

Un troisième projet sur le Département de l'incendie.

Nous avons analysé fidèlement les deux premiers projets de M. Fagan pour la réorganisation du département de l'incendie dans le but de le convertir en un département salarié, et nous sommes obligé de convenir que ces deux premiers projets n'ont séduit que très peu de monde. Mais en voici un troisième qui peut-être sera plus heureux. Avant de le présenter à nos lecteurs, nous ferons observer qu'une des principales raisons invoquées en faveur du changement était la raison d'économie. Or, c'est justement la raison d'économie qui a paru occuper la moindre place dans les projets de l'administrateur du commerce. Elle y occupe si peu de place qu'un autre administrateur, partisan de cette réforme, a répondu à ses collègues qui ne partagent pas ses vues, que lors même qu'il faudrait augmenter les taxes, on ne devrait pas reculer devant cette nécessité, attendu que les taxes sont aujourd'hui légères et faciles à payer.

Cette assurance est vraiment extraordinaire quand on sait que l'année dernière les taxes ont été portées au double de la limite constitutionnelle et à six mills de plus que la limite fixée dans la loi de 1876. Cette assurance est encore extraordinaire en ce que cet administrateur doit savoir que les taxes de l'année prochaine dépasseront encore celles de cette année, et que nous nous acheminons d'un pas rapide vers un régime d'impôt juste au niveau de celui que nous subissions sous le régime radical. Enfin cette assurance est d'autant plus surprenante qu'il est dû encore plus de $600,000 sur les taxes de cette année. Cela ne prouve donc pas qu'elles sont légères et faciles à payer.

Cela posé, voyons si le troisième projet, qui s'occupe principalement de détails d'organisation sans donner aucune idée bien précise sur les frais ou sur la valeur effective d'un département salarié, sera, sous ces deux rapports, préférable au département actuel. On en jugera par l'analyse suivante, car en cette affaire nous remplissons avant tout le rôle de rapporteur, *jusqu'à nouvel ordre, bien entendu.*

Le Conseil de ville autorisera l'administrateur du commerce à faire annoncer, pendant vingt jours qu'il recevra des propositions cachetées pour l'extinction des incendies dans le premier, le second, le troisième et le quatrième district de la ville pour le terme de cinq ans, à partir du 15 décembre prochain.

Le département de l'incendie consistera en un ingénieur en chef, deux assistants ingénieurs, un capitaine, deux hommes préposés aux tuyaux, un conducteur, un surveillant ou watchman, et trois hommes additionnels pour chaque machine à vapeur, et un capitaine, un conducteur, et six hommes additionnels pour chaque compagnie de crocs et d'échelles.

Le contracteur sera requis de fournir treize machines à vapeur et voitures, dont douze seront toujours pleinement équipées et prêtes pour le service, la treizième devant être tenue en réserve en cas de besoin, avec 1000 pieds au moins de tuyaux de la meilleure qualité et un nombre suffisant de chevaux et de harnais, le tout en bon état de service. Il devra encore fournir quatre compagnies de crocs et d'échelles, quatre voitures de première classe avec toutes les améliorations modernes, et les avoir prêtes en tout temps pour répondre aux besoins du service. Le chef et ses assistants seront nommés par le contracteur, avec l'approbation du Conseil; le chef aura son siège officiel au bureau du télégraphe d'alarme, et les assistants demeureront dans une case à pompe désignée dans leurs districts respectifs.

Toute la force du dit département salarié sera nommée par l'entrepreneur et postée dans les diverses cases à pompe, de manière à répondre jour et nuit à l'appel sans délai. Les hommes porteront un uniforme et auront des pouvoirs de police.

Le chef et les assistants-ingénieurs, les capitaines et tous les autres hommes engagés dans le dit département, recevront au moment de leur nomination un warrant ou certificat attestant le fait. Ils auront droit à exercer tous les pouvoirs attachés à leurs places et posséderont tous les pouvoirs de police nécessaires.

Il sera du devoir du dit chef de faire au conseil de ville un rapport trimestriel sur tous les incendies, sur le montant des pertes éprouvées et sur la cause ou l'origine des feux. Il fera également un rapport trimestriel sur la situation générale du département.

Il sera du devoir du chef ou de ses assistants et capitaines en cas d'alarme, de se rendre immédiatement au lieu signalé, de porter avec eux une marque distinctive de leur charge, et de faire mettre les pompes ou autres appareils dans les positions les plus favorables pour l'extinction du feu et aussi pour la démolition des bâtisses, si la nécessité le requiert. Ils maintiendront l'ordre dans tous les mouvements des compagnies et auront le droit de passer dans toutes les rues de la ville. Toute personne faisant infraction aux pouvoirs délégués à l'ingénieur en chef ou à ses assistants, capitaines et autres membres du département, sera passible d'arrestation, d'une amende de $5 à $25 au plus, et d'un emprisonnement de trente jours au plus, toutes pénalités sujettes à la décision du recorder du district où le feu aura eu lieu.

Le contracteur ou l'ingénieur en chef ou, en leur absence, l'assistant, aura seul le commandement sur tous les autres membres du département en cas de feu, et il prendra toutes les mesures convenables pour l'extinction des incendies, le maintien de l'ordre et l'exécution des lois, ordonnances et règlements y relatifs.

Tous les employés auront au moins 18 ans. Il ne leur sera pas permis de rester oisifs ou de perdre leur temps dans les cases à pompe ou dans le voisinage.

La ville de la Nlle-Orléans fournira toutes les cases à pompe nécessaires au département, et le dit entrepreneur sera requis de les tenir toutes en bon état de réparation et de les rendre à la ville, lorsque son contrat sera expiré, en aussi bon état qu'elles se trouvaient au moment où il en aura pris charge.

Immédiatement après l'adoption de cette ordonnance, le maire nommera un bureau de commissaires du feu, qui sera composé de lui-même, comme président ex-officio, de deux membres du Conseil de ville, de trois présidents de compagnies d'assurance et du président de la Bourse au coton, qui auront plein pouvoir de faire toutes lois et tous règlements nécessaires pour le gouvernement du dit département, le service des machines, la direction des hommes, et qui jugeront toutes les affaires où un règlement aura été violé. Ils seront autorisés à renvoyer du service quiconque en aura violé les lois ou les règlements.

Au moment de signer le dit contrat, l'entrepreneur ou le contracteur fournira au maire, en faveur de la ville, un cautionnement de $100,000, avec garanties à la satisfaction du Conseil, pour l'exécution fidèle de ses devoirs et de toutes les conditions requises par le contrat.

Bien que nous ayons résumé ce nouveau projet d'ordonnance, nous en avons présenté fidèlement tous les traits principaux, et nos lecteurs peuvent le juger en pleine connaissance de cause. Il vaut mieux que les précédents en ce que la composition du Bureau des commissaires, parmi lesquels se trouveraient trois présidents de compagnies d'assurances et le président de la Bourse au coton, offrirait plus de garanties pour l'indépendance politique du département, et cette considération est précieuse. L'enrôlement des pompiers et leur soumission à un régime presque militaire devraient, ce nous semble, assurer aussi un service prompt, exact, par conséquent efficace et plus moral. Mais, malgré toutes ces précautions, en sera-t-il ainsi? Nous n'en avons pas la certitude, et sous le rapport de l'économie, nous ne voyons pas qu'il pût coûter un cent de moins, si toutefois il ne coûtait pas davantage.

Le chemin du Pacifique.

Du côté du Sud-Est, ce chemin est à peu près achevé et en bon ordre jusqu'à l'embranchement de Bâton-Rouge à partir de la Nlle-Orléans, ce qui fait une distance de 90 milles. De là à Ouest-Bâton-Rouge, il y a huit milles de route ferrée dans le meilleur état. On compte 35 milles encore à construire entre ce point et Alexandrie et 100 milles d'Alexandrie à Shreveport, moins les 30 milles de Shreveport à Mansfield, qui sont ferrés. Toute cette distance est nivelée dans la ligne que le chemin de fer suivra, moins quelques points de peu d'importance pour l'étendue.

Il n'y a donc plus qu'à poser des rails et cela fait, l'exploitation de cette grande ligne pourra commencer sans délai. On calcule que l'inauguration aura lieu au mois de décembre ce qui est un peu plus tard qu'on ne l'avait dit. Mais, dans la construction de travaux aussi étendus, on peut bien se tromper de quelques quatre ou cinq semaines.

Nous avons dit que du côté du sud-est, ce chemin était à peu près achevé et l'expression est exacte, attendu qu'il y a encore des rails à poser d'un point au-dessus de Westwego jusqu'à Mac Donoghville, où sera la gare du chemin de fer de Baton-Rouge en face de la rue Thalie sur la rive gauche du fleuve.

En attendant que la ligne soit achevée, la compagnie se servira, jusqu'à un certain point, du chemin de Morgan qui a été loué par elle jusqu'au 1er octobre. Ainsi, cette même compagnie use pour le moment du débarcadère du ferry Morgan, qui est devant la rue Esplanade.

Au moyen de steamers, le chemin de Bâton-Rouge correspondra avec le chemin d'Ouest-Féliciana et avec le chemin de Clinton et de Port Hudson. Les chars de la compagnie sont, du reste, élégants et confortables et font bonne figure à l'œil. Ils offrent aux voyageurs tous les agréments désirables; ils ont, en outre, une marche rapide. Les officiers de la compagnie disent que bientôt, très certainement, le temps du trajet pourra être réduit à quatre heures, et nous ne doutons pas qu'on n'atteigne à cette rapidité.

(Correspondance.)

Vermillionville, le 30 juillet 1881.

MM. les Editeurs de l'ABEILLE,

Nouvelle-Orléans,

J'arrive du Lac Arthur où m'attendait un bien triste spectacle; celui des orangeries que l'hiver dernier a bien cruellement traitées. A la place de ces beaux arbres, naguères si verts, ployant sous le poids d'une riche récolte d'oranges, on ne voit plus qu'un mélange de branches sèches à travers lesquelles des feuilles chétives et maladives cherchent à se frayer un passage.

De gros orangers sont complètement morts. Quelques-uns repoussent au ras du sol. Les orangeries les mieux soignées ont le plus souffert, ayant été surprises, en pleine végétation, par la gelée.

Quelques orangeries ont été, en apparence, moins maltraitées. Néanmoins, le peu de fleurs qui ont paru au printemps, sont tombées. De sorte que, sans exagération, on peut dire que, cette année, la récolte d'oranges sera nulle en Louisiane.

Quant aux pauvres animaux des prairies, n'ayant pour toit qu'un ciel brumeux et pour litière que la terre froide et humide, ils ont payé un rude tribut à l'hiver. Un vacher m'a dit: "L'an dernier, j'ai marqué cent veaux. Cette année, j'en marque trente."

Et puis cet état de choses a encore été aggravé par une longue sécheresse qui a paralysé les récoltes de maïs, riz et coton. Mais d'abondantes ondées sont enfin venues ranimer la végétation et par là, l'espoir des cultivateurs.

Je profite de cette occasion, Messieurs les éditeurs, pour vous signaler un fait que bien des personnes ont observé depuis plusieurs années. Je veux parler de l'effrayante diminution du poisson dans les eaux douces de la Louisiane.

Que l'augmentation de la population ait décuplé le nombre des lignes de pêche, c'est un fait incontestable.

Mais il est une cause qui domine les autres; c'est l'existence d'un poisson vorace qui fait des autres une immense destruction. Les Américains le nomment "Garfish"; les créoles, "poisson Armé." La nature, en effet, l'a puissamment armé. Sa tête dure comme du bronze se termine par un museau ou "Bec" fort et allongé qui contient de nombreuses dents meurtrières. Dans un de ces becs j'en ai compté environ six cents. La forme de ce poisson est ronde et allongée, ce qui explique la merveilleuse rapidité de son sillage. Quelques-uns atteignent une longueur énorme. Les plus grands que j'aie pris étaient de 5 pieds. Sa chair étant à peine mangeable, on cherche rarement à le prendre. Pour en tirer parti, il faut l'écorcher. On ne peut y parvenir qu'en lui ouvrant le dos avec une hache. A chaque coup, jaillissent des étincelles, comme si l'on frappait sur un bloc de silex.

Voilà l'ennemi qu'il faut combattre.

Les autorités de la Louisiane viennent de passer de sages lois pour la protection du gibier. Pourquoi n'en passerait-on pas pour celle du poisson? Dans l'Inde on met à prix la tête du tigre; en Afrique celle du lion. En Europe et en Amérique on récompense celui qui tue un loup. Pourquoi ne pas récompenser celui qui tue un poisson armé?

En donnant, disons, un cent, ou plus, à celui qui apporterait au chef-lieu de sa paroisse la partie supérieure d'un "Bec" de ce poisson, soit à 3 ou 4 pouces de son extrémité, on en diminuerait sûrement le nombre. Cela coûterait quelque argent à l'Etat, supposons dix mille piastres par an. Mais aucun argent ne serait mieux employé.

Bientôt, les Etats voisins du Texas, Mississippi, Alabama et Floride qui doivent souffrir du même mal, prendraient les mêmes mesures. De sorte qu'en peu d'années, le fléau serait, sinon anéanti, du moins grandement diminué.

J'aborde ici, Messieurs les Editeurs, un sujet nouveau. Je ne m'abuse pas sur le résultat de cet écrit et si quelqu'un se donne la peine de le lire, il provoquera peut-être l'hilarité. Quant à moi, je le considère comme méritant l'attention des personnes sérieuses qui ont à cœur l'intérêt de leur pays.

Sur ce je termine en vous renouvelant, Messieurs les Editeurs, l'assurance de ma parfaite considération.

J. B.

German Gazette.—Cet excellent journal, organe de notre population allemande, a achevé hier sa trente-quatrième année. C'est un âge respectable et auquel très peu de journaux peuvent atteindre. C'est une occasion d'adresser nos félicitations sincères à ceux qui le dirigent et qui l'écrivent et nous la saisissons avec plaisir. La Gazette allemande est rédigée avec talent et toujours dans un sens favorable aux vrais intérêts de l'Etat et de la ville; c'est ce qui explique tout à la fois et sa longue prospérité et l'estime dont elle jouit dans la presse périodique de cette ville. Nous souhaitons à nos très chers confrères que cette prospérité se maintienne indéfiniment.

Une nouvelle infirmerie.

Les administrateurs du Fonds Touro ont choisi un emplacement magnifique pour la construction d'une nouvelle infirmerie. Cet emplacement est situé rue Prytanée où il occupe 280 pieds de façade sur 450 pieds de profondeur du côté de la rue Colysée, à un ilet de l'Avenue de la Louisiane. Un espace pareil permettra de donner à l'infirmerie tous les développements désirables, et les administrateurs peuvent y consacrer une somme de $70,000. On dit que l'édifice sera un des mieux combinés des Etats-Unis, comme hôpital, et que le plan qui a été adopté, et qu'on suivra rigoureusement, contribuera d'une manière très brillante à l'embellissement de la ville. Cet édifice n'est pas un projet, c'est déjà une réalité, car les fondations sont posées et les murs d'enceinte sont en voie de construction sur les quatre faces du plan.

Papeterie de coton—Nous avons reçu de MM. W. E. Farrell et Herman Hoopes de Philadelphie, rue Minor 506, 508 et 510, des échantillons de papiers de coton provenant de leur fabrique. Ces échantillons sont de nuances variées et ne peuvent manquer de devenir bientôt d'un usage général, d'autant mieux que la surface de ce papier est fort unie et permet à toute espèce d'écrivains de faire mouvoir leurs plumes avec la plus grande facilité.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

La mémoire d'Offenbach.

Paris, 30 juillet.—Un banquet auquel assistaient plusieurs journalistes et littérateurs a eu lieu hier soir à Saint-Germain, au pavillon Henri-Quatre pour fêter l'inauguration du buste d'Offenbach, œuvre de M. Franceschi. On a choisi le pavillon Henri-Quatre, comme lieu de réunion parce que c'est là que le compositeur parisien a écrit sa dernière partition, celle des "Contes d'Hoffmann."

L'Exposition d'électricité.

Paris, 30 juillet.—L'ouverture de l'exposition d'électricité a été remise au 11 août.

ANGLETERRE.

Les machines infernales.

Londres, 30 juillet.—D'après le Daily Telegraph, le gouvernement anglais aurait qu'il ne faut attacher que peu d'importance à la dépêche annonçant que les machines ont été construites à Péoria, Illinois. Les autorités connaissent, sur la construction et l'envoi de ces engins meurtriers, certains détails qu'elles ont communiqués au gouvernement américain.

Le land bill.

Londres, 30 juillet.—Le land bill a été voté à la Chambre des Communes, après une troisième lecture, par 220 voix contre 14.

A la Chambre des Lord, le "land bill" est arrivé en première lecture vendredi à 11 heures du soir.

La seconde lecture aura lieu mardi, d'après le Standard. La loi sera soumise jeudi à la commission, et l'on espère que les débats seront terminés vendredi.

AUTRICHE.

Une visite impériale.

Vienne, 30 juillet.—L'empereur a fait visite au comte de Chambord à sa résidence de Vienne.

ALLEMAGNE.

Service des steamers.

Hambourg, 30 juillet.—La compagnie de navigation Hambourg-américaine fera partir deux steamers par semaine, au lieu d'un, pour New York.

Menaces à Bismarck.

Berlin, 30 juillet.—La "Gazette de l'Allemagne du Nord" imprime en premier article une lettre portant le timbre de Hambourg, et contenant des menaces contre le prince de Bismarck, à qui elle est adressée. Le journal attribue cette lettre à quelque individu faible d'esprit, excité par les attaques de la presse progressiste. Celle-ci se montre indignée de la publication de cette lettre qu'elle considère comme une manœuvre électorale, dans le genre des prétendus complots créés en France par la police de Napoléon III au moment des élections.

Les israélites en Russie.

Saint-Pétersbourg, 30 juillet.—Toutes les maisons appartenant à des israélites ont été détruites dans les villages de Borispol et de Birigan, gouvernement de Pultava. Les troupes ont fait feu sur les émeutiers, en ont tué quatre et blessé deux.

Saint-Pétersbourg, 30 juillet. — Le bruit court qu'on a découvert dans le département de la marine des fraudes gigantesques auxquelles le nom du grand-duc Constantin se trouve mêlé. On dit aussi que le grand-duc avait trempé plus ou moins directement dans le complot qui a abouti à l'assassinat d'Alexandre II.

Un prétendu complot de dynamite.

Londres, 30 juillet—Un paquet de dynamite a été trouvé derrière la fournaise de l'usine Hallside Steel Works à Glasgow. Il aurait suffi pour détruire toute l'usine. La police cherche à tirer la chose au clair, mais on croit généralement que la dynamite, dont on fait usage à l'usine, est tombée là accidentellement.

Le trafic de l'opium.

Londres, 30 juillet—Le secrétaire de la société pour la suppression du trafic de l'opium avait écrit au gouvernement chinois pour expliquer les vues de la société. Le gouvernement du Céleste-Empire lui a adressé la réponse suivante: "L'opium est un sujet sur lequel l'Angleterre et la Chine ne sauraient jamais tomber d'accord. La Chine envisage toute la question à un point de vue moral et l'Angleterre à un point de vue fiscal.

Le gouvernement chinois reconnaît la nécessité de faire d'énergiques efforts pour arrêter l'invasion de l'opium qui menace d'inonder tout le pays. Le nouveau traité avec l'Amérique, qui contient une clause prohibitive, donne lieu de croire que de larges principes de justice et des sentiments d'humanité régneront dans les futures relations de la Chine avec les puissances occidentales."

L'"Amérique" dans la Manche.

Londres, 30 juillet—Le steamer de la Compagnie transatlantique Amérique, capitaine Santelli, parti de New York le 20 juillet, a été signalé au large du Lizard.

Le magasin P. Werlein [illegible]

—Le soleil brûle et le cocher du fiacre est ivre à ne pas se tenir debout; ce que voyant, il prend ses chevaux par la bride et les conduit en disant:

—Le pavé est trop glissant, il faut que je les fasse ferrer à glace!

Et il les conduit gravement chez un maréchal-ferrant!

La fête du 14 Juillet à Chicago.

Nous lisons dans l'*Union franco américaine* de Chicago:

Discours de M. Washburn.

Comme nous l'avons promis dans notre dernier numéro, nous donnons ci-dessous la traduction succincte du discours prononcé à Chicago le 14 juillet par l'honorable E. D. Washburn, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

Les hautes fonctions diplomatiques remplies par l'orateur et l'éminente position sociale qu'il occupe dans la grande République Américaine constituent la valeur des marques de sympathies pour la France de la part d'un homme qui peut-être, un jour, occupera la chaise présidentielle.

Mes amis, M. le Président, Mesdames et Messieurs—Je n'essaierai pas de vous adresser la parole dans votre magnifique langue, car mon français pourrait faire rougir le français de mon ami, le maire Harrison.

C'est une tâche agréable qui m'a été donnée de vous faire un discours en ce jour, anniversaire si mémorable et, pour la première fois, j'ai le plaisir de me trouver au milieu des Français, citoyens de Chicago. Neuf années de résidence en France, et cela à une des époques les plus intéressantes de son histoire, m'ont laissé les plus agréables souvenirs du peuple français et de tout ce qui est français. J'ai, là, appris à admirer ce peuple, et sa fidélité aux grands principes de liberté, m'a rempli de respect. J'ai toujours été reçu avec la plus grande courtoisie, que je me sois présenté en ma qualité officielle ou non, et mon séjour en France m'a laissé le plus doux souvenir de toute ma vie. Indépendamment de cela, je suis allié au peuple français par le plus cher et le plus sacré des liens, car les ancêtres paternels de Mme Washburn étaient des protestants français chassés en Suisse par la révocation de l'édit de Nantes, qui plus tard vinrent s'établir en Amérique.

Les Etats-Unis et la France sont unis par la sympathie la plus vive qui ait jamais existé entre deux grandes nations.

C'était à l'époque la plus douloureuse de notre lutte pour l'indépendance que la France a tendu une main à notre peuple, elle a versé en abondance le meilleur de son sang et Lafayette, aux côtés de Washington, a vu l'orgueilleux étendard de la Bretagne couché aux pieds de l'Amérique et de la France.

Nul Américain ne peut oublier la France. Le plus ardent amour pour cette noble nation existera toujours dans son cœur.

Il y a aujourd'hui quatre-vingt douze ans que Paris poussa cette formidable clameur: "A la Bastille! à la Bastille!" et la nuit même le duc de Liancourt apprenait à l'infortuné Louis XVI que "la Bastille était prise."

Il venait de sonner le glas funèbre de la monarchie....

Le roi levant les yeux demanda si "c'était une révolte." "Non, Sire, répondit-il, c'est une Révolution!" Et c'était une révolution. Et à partir de ce jour la Révolution se développa avec une énergie implacable qu'aucune force humaine n'aurait pu enrayer. Vous connaissez tous les terribles événements qui se passaient à cette époque; événements qu'aucune plume, si féconde qu'elle puisse être, ne pourrait décrire.

Vous êtes réunis aujourd'hui dans un pays lointain, pour célébrer la fête qui anime en ce moment le gai et brillant Paris. Quand vous pensez à cette fête, votre esprit se reporte à cette redoutable Bastille, aux souffrances et aux plus affreuses tortures que l'on puisse imaginer. Je me rappelle avoir vu dans les archives le *fac simile* du plan de cette horrible prison. Entourée de fossés et de nombreux chevaux de frise, l'infortunée victime qui en franchissait le lugubre seuil pouvait bien renoncer à tout espoir. Aucune cause qui vint motiver son arrestation; aucune idée du sort qui l'attendait; elle subissait une agonie mentale encore mille fois plus terrible que les souffrances physiques.

Les clefs de ce sombre et infâme donjon ont été présentées par Lafayette à Washington, et sont aujourd'hui ce qui frappe le plus l'attention des milliers de visiteurs qui fréquentent les ombrages de Mount Vernon.

Ce fut le 14 juillet 1789 que la Bastille tomba. Paris se transforma aussitôt en un vaste camp, et les résultats de cet effondrement du despotisme ont confondu et ébranlé le monde entier. Ce fut le plus grand mouvement populaire qui fut jamais connu.

Ici, dans les vastes prairies de l'Illinois, votre âme se porte vers la Belle France en ce jour de sa grande fête, et avec vos compatriotes dans toutes les autres parties du globe, vous jouez pour la gloire de votre mère-patrie.

Le dernier attentat aux libertés obtenues par la grande Révolution a été en 1849, quand Napoléon III brisa de sa main ensanglantée la Liberté qui s'efforçait de régner, marcha, à travers les ruines de Paris, vers le trône d'où il commanda tyranniquement jusqu'au 4 septembre 1870, quand cette guerre injuste dans laquelle Napoléon avait jeté la France, et dans laquelle celle-ci perdit deux de ses plus belles provinces, éteignit pour toujours la dynastie.

Il serait puéril pour les plus sceptiques de nier que jusqu'à ce jour la république n'a pas été un grand succès. Jamais, depuis qu'elle existe, la France n'a eu un gouvernement pareil à celui qu'elle possède maintenant! C'est un gouvernement par le Peuple, et pour le Peuple, ayant à sa tête des hommes d'un patriotisme indiscutable. Il a su maintenir la paix et créer une prospérité sans égale. La France est maintenant un pays de liberté basée sur la loi. Nous savons que ses hommes d'Etat sont d'une nature si élevée que les plus chers intérêts du pays peuvent leur être confiés sans crainte. M. Thiers, dont le nom est devenu éminent, est une de ces grandes figures de la France, et un homme qui, me disait le Prince de Bismarck lui-même, avait rendu de tels services à son pays qu'il avait droit au plus beau monument qu'un peuple reconnaissant puisse élever à la mémoire d'un homme d'Etat. Je ne puis parler de lui sans la plus profonde émotion, à cause des relations cordiales qui existaient entre nous. En 1877, la France entière pleura sa perte. J'étais moi-même un des 800,000 qui suivirent son cercueil au cimetière et déposai mon tribut de fleurs sur sa tombe.

J'ai vu aussi Gambetta, cette grande figure dont l'éloquence, l'habileté et le patriotisme forment une chaîne d'acier entre lui et la France.

Voilà encore Jules Grévy cet excellent président, dont ses ennemis politiques même sont forcés de faire l'éloge.

Beaucoup m'ont demandé si je pensais que la république actuelle se maintiendrait en France. Ma réponse est: je le crois, car je sais qu'elle a l'appui de la masse du peuple.

Les Orléanistes sont tombés pour ne jamais se relever. Les Légitimistes n'ont ni influence, ni force numérique.

Le peuple français conservera le gouvernement républicain aussi longtemps qu'il aura pour chefs des hommes pareils à ceux qui aujourd'hui veillent sur ses destinées. C'est le peuple le plus démocrate et en même temps le plus conservateur qu'il y ait sur la terre. Si les têtes de la république se laissaient entraîner dans le communisme ou le socialisme, je ne sais dans combien de temps la masse du peuple les renverserait. Mais je n'appréhende pas pareil danger.

Que cette grande nation puisse maintenir pendant longtemps sa présente forme de gouvernement, basée, telle quelle est, sur la loi, la justice et l'égalité.

—Hier soir a eu lieu, à la frontière belge, une rencontre entre MM. Albert Delpit et Paul Alexis.

Elle était motivée par une lettre offensante adressée par M. Alexis à M. Albert Delpit, à la suite d'une Chronique que ce dernier avait publiée dans le journal Paris.

L'arme choisie était l'épée.

A la première passe, M. Alexis a reçu à l'avant-bras une blessure qui, d'après l'avis des médecins, l'a mis dans l'impossibilité de continuer la lutte. En conséquence, les témoins, d'un commun accord, ont arrêté le combat.

Les témoins de M. Albert Delpit étaient MM. Charles Laurent et Emmanuel Arène; ceux de M. Alexis, MM. de Vernont et Capasse.

—Hier, chez un coiffeur des boulevards extérieurs;

Un jeune citoyen s'est fait raser, frisotter:

—Mettez moi de la brillantine sur la moustache, dit-il.

—Sapristi, s'écrie le coiffeur, vous êtes donc de cérémonie aujourd'hui?

—Oui, c'est moi que je tombe, le cinquième, au mât de cocagne du coin!

La fête de la St-Henri, 15 juillet, a été célébrée par le parti légitimiste dans de nombreux banquets. L'adresse suivante, adoptée par le parti, a été envoyée au comte de Chambord:

Adresse au roi.

Lue et signée dans tous les banquets des arrondissements de Paris le 16 juillet 1881.

Paris, 15 juillet 1881.

"Monseigneur,

"Les maux de la patrie rendent plus cruelle l'épreuve de l'exil; mais ils unissent plus étroitement au Roi réparateur les Français qui gardent le culte de la foi patriotique.

"Le vieux cri de la fidélité est devenu le cri des consciences outragées, du droit violé, de la liberté mutilée, au nom de la loi, qui, pour être respectée, doit les protéger et les défendre.

"Sous un joug odieux, tout s'amoindrit et tout s'abaisse. Des mains iniques et cupides disposent de la fortune publique et du sang français. La terre d'Algérie, ce dernier fleuron ajouté à notre couronne par la monarchie nationale, est menacée. De redoutables aventures se préparent. La renommée et la sécurité de la France sont compromises, au nom de la République, qui, pour satisfaire ses convoitises, joue nos destinées.

"C'est l'heure de réveiller les énergies et d'exciter les courages. Tout ce qui semble perdu sera sauvé, au nom du Roi, vers qui s'élèvent les vœux ardents de toutes les âmes soucieuses de l'avenir, au nom du Roi, qui nous annonce le triomphe de la justice, le relèvement de l'honneur, le règne de l'honnêteté.

"Unis dans une même pensée de confiance et d'amour, nous déposons aux pieds de Monseigneur l'hommage de notre inaltérable dévouement, de notre profond respect et de notre entière obéissance."

(Suivent les signatures.)

Les duels.—Un duel vient d'avoir lieu sur la frontière espagnole entre M. Félix Barrère, rédacteur en chef du "Républicain du Gers", et M. Georges de Cassagnac, député.

M. Georges de Cassagnac s'était plaint d'un article paru dans le "Républicain" et dans lequel il se trouvait offensé.

L'arme choisie était l'épée de combat avec gant de salle.

A l'issue du combat, le procès-verbal suivant a été dressé par les témoins:

Une rencontre à l'épée a eu lieu à la frontière espagnole entre MM. Georges de Cassagnac, député, et M. Barrère, rédacteur en chef du journal le "Républicain".

Après dix minutes de combat, M. Barrère ayant été grièvement blessé au poignet, le combat a dû cesser. Les témoins ont déclaré l'honneur satisfait et signé le présent procès-verbal.

Pont-du-Roi, ce 12 juillet 1881.

Pour M. Félix Barrère:
A. Carrier,
Ch. Lecocq.

Pour M. G. de Cassagnac:
A. de Cassagnac,
Adolphe Joubert.

—On écrit de Bonn à la *Gazette de Francfort*:

"Samedi dernier une rencontre au sabre recourbé, dont l'issue a été fatale à l'un des duellistes, a eu lieu à Kottenforst, près de Bonn, entre un étudiant en droit de Koenigsberg et un ancien étudiant de Bonn. L'étudiant de Koenigsberg a été mortellement blessé aux poumons et a dû être transporté à l'hôpital St-Jean, où il a expiré."

Statue à Lafayette.—On télégraphie de Burlington, Vermont, qu'un riche résident de cette ville, M. John Howard, qui vient de faire don de 500,000 dollars à l'Université de Vermont, a déclaré son intention de faire élever, dans le parc de l'Université, une statue colossale de bronze du marquis de Lafayette, en commémoration du fait que, lors de sa visite à Burlington en juin 1825, il posa la première pierre de l'ancien bâtiment universitaire.

—Soirée de contrat.

Le notaire se sert d'une plume d'oie, et pour en affiler le bec, il tire de la poche de son gilet un petit instrument tranchant.

Le timide fiancé pousse un petit cri et apporte vivement une plume de fer.

—Pas de canif, monsieur, le contrat est trop près, il n'aurait qu'à tomber dessus!

Les cheveux de ce pauvre Calino commencent à blanchir et à devenir plus rares.

—Oh! oh! lui dit un de ses amis, il a neigé sur ta tête.

Calino se rengorgeant:

—Oui..., mais ma raie est devenue plus large!

Marié, vendredi, le 29 juillet 1881, à l'église St. Vincent de Paul, par le Rév. Père Chapuis, W. J. LONG à Mlle JENNIE GERTRUDE. Tous deux de cette ville.

Décédée, hier matin, à huit heures à l'âge de 56 ans et demi, Mademoiselle VALENTINE ANTOINETTE PETIT, native de la commune du Pecq, arrondissement de Versailles, près Paris, France. Ses amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, coin Bourbon et St-Louis.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée à la Cathédrale St. Louis, VENDREDI, 5 août 1881, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de IRENE LEON SOULE. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de sa famille.

3 août—2f

INSTITUT ST-LOUIS POUR JEUNES FILLES, DIRIGÉ PAR Mme M. S. PARNET, 272 rue Dauphine.

La prochaine session commence le 1er septembre 1881. Mme Parnet a fait choix des meilleurs professeurs pour la seconder et profite de cette occasion pour remercier les parents du bienveillant patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour et qu'ils voudront bien lui continuer.

3 août—1m. MarJD.

Propositions Cachetées.

Bureaux du McDonogh School and High Asylum Funds.

Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 2 août 1881.

Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au jeudi 11 du courant à 12 M., au bureau de l'Hon E. T. Walshe, administrateur des finances et trésorier, pour peindre les maisons d'école McDonogh Nos 2 et 3, dans le Troisième District, et Nos 4 et 5, dans le Cinquième District, Alger, d'après les spécifications qui peuvent être vues au bureau du maire.

Les propositions seront ouvertes dans le salon du maire, et le travail accordé à l'offre la meilleure et la plus basse, se réservant le droit de rejeter toute offre ou en partie.

3 août—3 f. A. P. HARRISON, Secrétaire.

Société de bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans—Les officiers et les membres de cette Association sont requis d'assister à l'Assemblée Générale trimestrielle qui aura lieu JEUDI, 4 août 1881, à 7 heures du soir au local ordinaire, coin Poydras et Dryades. MM les membres actifs sont priés de se rappeler que l'amende est de rigueur pour les manquants.

Par ordre du Président, PAUL ESTEBEN.

G. Pérez, secrétaire. 3 août—2f

WM. E. MURPHY, AVOCAT, A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.

Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer ses nombreux clients, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et l'accord de pianos. [illegible]

ATTENTION!

GRANDE VENTE SPECIALE

Pour clore de nombreuses factures et rendre populaires de nouveaux articles.

Voyez les Prix —ET— Profitez-en.

—A— 30 sous! 30 sous! Un lot PANTOUFLES, pour dames.

—A— 50c. 50c. 50c. Un lot SOULIERS DE BAIN.

—A— 75c. 75c. 75c. 2,000 paires de SOULIERS BAS, plusieurs genres.

—A— 75c. 75c. 75c. Un grand lot de SOULIERS BAS, pour dames et pour fillettes.

—A— 50c. 50c. 50c. Immense facture, comprenant plusieurs genres de SOULIERS BAS, pour enfants.

Bottes claquées! Bottes claquées! Le plus grand bon marché de la saison. 5,000 paires de ces bottes Au prix extraordinairement bas de 85c. 85c.

Souliers bas, garnis! Lisez attentivement les descriptions et les prix. Un lot de ces souliers bas, garnis de velours et à cinq boucles.

—A— $1 25, $1 25 la paire. Un lot avec deux boucles et s'attachant sur le pied avec un bouton.

—A— $1 25, $1 25 la paire. Un lot souliers bas avec cinq boucles, le devant du pied travaillé en couleurs.

—A— $1 40, $1 40 la paire. Un lot de souliers bas, avec trois ouvertures sur le devant, garnis de trois petites boucles au bas du soulier et une grande boucle garnissant le cou-de-pied.

—A— $1 75, $1 75 la paire. Et bien d'autres lots dont l'énumération serait trop longue.

Visitez la Maison! TOUT LE MONDE EST INVITÉ, ACHETEUR OU NON ACHETEUR.

DEBALLAGE —DE— NOUVEAUTÉS.

Plusieurs factures de SOULIERS nouveaux genres viennent d'être déballées, et consistent en

Bottes en chevreau français, Cousues à la main.

La Ninon, formes Mirtel.

Ce soulier, fabriqué sur les formes parisiennes est d'une grande élégance, tout étant très confortable. Il est très large du bout et convient parfaitement comme soulier de sortie.

Prix de ce nouvel article, $3 50 la paire.

Une dame ne saurait être mieux chaussée qu'avec une paire de NINON.

Grande variété de SOULIERS BAS, garnis et unis, dont les prix varient de $2 à $2 50.

CHIFFONETTE. Nom de notre nouveau soulier bas. IMITÉ DE LA MULE PARISIENNE.

Ce soulier est fait avec beaucoup de soin, garni à l'intérieur avec satin. Quelques échantillons de ce nouvel article viennent d'arriver, et les dames sont respectueusement invitées à venir les examiner.

Spring Heel! Spring Heel! La popularité croissante de cet article a nécessité de grandes commandes, dont les premières douzaines sont au nombre des nouveaux arrivages.

Ce soulier est fortement recommandé pour la sécurité des enfants, dont la marche n'est jamais gênée étant chaussés avec le SPRING HEEL.

Bottes en chevreau, Pour dames, demoiselles et enfants.

Demandez nos Souliers de Bain.

Chaussez vos Garçons avec des BLACK CROOKS.

Pour la Chaussure la plus fine, —ALLEZ A— l'Etoile Rouge!

LA MAISON OUVRE LE DIMANCHE JUSQU'A MIDI.

ARTHUR DURIEU, Succ— PROPRIETAIRE.

Nouvelle-Orléans, 1er août 1881.

Nous avons, ce jour, reformé la société FAZENDE & SEIXAS, et continuons les affaires de courtage comme précédemment, au No 25 de la rue Carondelet.

P O FAZENDE. H O SEIXAS. [illegible]—7f

Avis. Nous avons, ce jour, formé une société sous la raison GARCIA & FAUCHE, dans le but de faire le commerce de la Papeterie, de l'Imprimerie Commerciale, de la Fabrication de Livres en Blanc et des Fournitures de Bureau en général, au No 56 de la rue du Camp. JOS GARCIA. W. A. FAUCHE. 31juil 7f

Avis. COMMENÇANT le 11 juillet, un train spécial d'excursion pour les GENS DE COULEUR partira de la gare du chemin de fer "Louisville et Nashville," à 7 heures 10 minutes, tous les LUNDIS, allant jusqu'à Ocean Springs et s'arrêtant à toutes les stations intermédiaires et revenant en ville à une heure raisonnable de la soirée.

Trajet, aller et retour, un dollar.

Billets à vendre, tous les lundis matins, à la gare, rue du Canal. J. T. HARAHAN, Surintendant. 10juil—

Bureaux de la Louisiana Life Insurance Co.—Nlle-Orléans 19 juillet 1881.—Par ordre de la direction une assemblée générale des actionnaires de cette Association est convoquée pour VENDREDI, le 19e jour d'août prochain d'après la section 12 de la charte pour prendre en considération les affaires qui seront alors soumises. THO. GLYNN Jr. Secrétaire. 20 juil—19 août

Bureaux de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1881—A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer sur demande, le dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux. J. W. HINCKS Secrétaire. 17 juillet—15f

UN PLACEMENT EXCELLENT ET SUR. "BONS DE CINQ POUR CENT EN OR DE 1951" —DU— Chemin de fer Chicago, St. Louis et Nlle-Orléans. BONS COUPONS OU CERTIFICATS ENREGISTRÉS DE $1000 CHACUN.

Ces bons sont garantis par une hypothèque [illegible] ... capital-actions et contrôle cette extension nécessaire de la ligne de Caire à la Nouvelle-Orléans. Maintenant offerts en vente. Des renseignements plus précis peuvent-être obtenus à la BANQUE NATIONALE DE LA LOUISIANE, Nouvelle-Orléans, Lne. 22 juil—1m.

Par chemin de fer à Bâton-Rouge.

PREMIÈRE EXCURSION SUR LE Chemin de fer Nouvelle-Orléans et Pacific, Dimanche, 7 août 1881, Sous les auspices de L'Association de l'Armée du Tennessee, DIVISION DE LA LOUISIANE, Au profit du fonds de leur tombeau.

Prenez le ferry au pied de la rue des Champs-Elysées, à 7 h. a. m.; au pied de la rue Jackson, à 7:15 h. a. m. Les trains partiront d'Alger à 7:30 h. a. m.; Gretna, à 7:40 h. a. m., arrivant à Bâton Rouge à 1 h. p. m. Ils partiront de Bâton Rouge à 6 h. p. m., arrivant à la Nouvelle-Orléans à 11:30 h. p. m. le même jour. Donnant ainsi aux excursionnistes cinq heures à Bâton Rouge pour visiter les Casernes des Etats-Unis et les institutions publiques suivantes: Asile des Sourds et Muets, l'Université de l'Etat de la Louisiane et le Collège agricole et industriel, le Pénitencier d'Etat la Maison d'Etat et maints autres endroits beaux et attrayants de la ville de Bâton Rouge.

Un grand concert vocal et instrumental sera donné à Baton Rouge, à 4 heures p. m. sous la direction de ces artistes justement célèbres, MM. Henri Joubert, premier violon du théâtre de l'Opéra Français, et G. D'Aquin, premier prix du Conservatoire, assistés de Mme Joubert, D'Aquin, M. E. Déjan, le pianiste émérite, et autres.

Billets de ce concert à vendre au prix modique de 50 cents pièce, et seront vendus à la Nlle-Orléans et à Baton Rouge, plusieurs jours avant le concert.

Des rafraîchissements seront fournis sur les trains à des prix modérés.

Aucune liqueur spiritueuse ne sera vendue sur les trains.

Des arrangements seront pris pour le confort des passagers, et des chars spéciaux seront en réserve pour les dames et leurs cavaliers.

Billet pour le trajet—aller et retour—$2.

A vendre par les membres de l'Association au bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Nouvelle-Orléans et Pacific, et dans les principaux magasins de livres, de musique et autres. 31juil—15f

Comté Madison, Virginie.

Près la station Rapidan, Virginie.

ACADEMIE LOCUST DALE. David F. Boyd, Principal.

AVEC le concours habile dans le département académique, des gradués de l'Université de la Virginie, et d'un officier compétent, dans le département militaire.

Cette académie est fondée depuis de longues années et a toujours été dirigée avec succès. C'est principalement une école préparatoire pour l'Université de la Virginie, dont l'enseignement des mathématiques et des langues anciennes et modernes, l'anglais y compris, est nécessairement l'objet de grands soins.

Le collège est situé en un des endroits les plus sains et les plus pittoresques de Piedmont, Virginie, au-dessous du Blue Ridge, près la rivière Rapidan, et au milieu d'une communauté intelligente et policée; il y a des églises de différentes croyances.

Les bâtisses et le terrain sont vastes et attrayants, et surtout convenables pour un pensionnat.

La session commence le troisième lundi de septembre et se termine le troisième lundi de juin.

Les conditions sont $200 pour la session de 9 mois, pour toutes les dépenses, moins les vêtements, les livres et les soins médicaux. Pour les fils de ministres de l'Evangile, le prix de l'enseignement est de $50 moindre.

Cette école est privée et se trouve sous le contrôle absolu du principal.

Pour plus d'informations, s'adresser au soussigné à Bâton Rouge, Lne, jusqu'au 1er août et après à Locust Dale, P. O. comté Madison, Va. D. F. BOYD, Principal. 16 juillet—3 m V et C.

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DU— CROISSANT, (CRESCENT INSURANCE CO.,) 67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS. Organisée en 1849—Réorganisée en 1880. CAPITAL EN ARGENT.. $400,000. Sollicite des Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

W. B. LYMAN ... Président.
S. B. NEWMAN ... Vice-Président.
CHAS. E. RION ... Secrétaire.

Directeurs: [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 2 AOUT—CLASSE No 181. Tirage de 4 heures P. M.

37 6 33 76 74 43 29 14 33 22 9 71 52

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons nos signatures Ce 2 août 1881 ... 4 heures P. M. ADAM GIFFEN, [illegible] Commissaires.

Théâtre de l'Opéra, Rue Bourbon. Grand Opéra Italien de Strakosch.

L'abonnement pour une saison de 32 soirées du Grand Opéra Italien sera ouvert au magasin de musique de Werlein 135 rue du Canal, LUNDI, 1er août 1881 de 10 heures du matin à 4 heures de l'après midi.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Loges d'avant-scène	$384
Baignoires de côté	320
Loges de premières	320
Parquet	64

L'abonnement sera payable le jour après l'arrivée de la troupe. 24 juil—15f JOHN DAVIS, Agent.

INSTITUTIONS.

UNIVERSITÉ DE L'ETAT DE LA LOUISIANE —ET— Collége Agricole et Industriel, BATON ROUGE, Lne. COL. Wm. PRESTON JOHNSTON, PRÉSIDENT. Session de neuf mois commençant le 5 octobre 1881.

Localité saine. Enseignement gratuit. Logement, pension, soins médicaux etc. $16 par mois. Uniforme peu coûteux. Fort personnel de professeurs compétents. Ateliers du département industriel en opération. Discipline militaire. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au PROF. L. W. SEWELL, Bâton Rouge, Lne. 26 juil—1mois

Université Vanderbilt. NASHVILLE, Tenn. Session 1881-82.

LES Départements Académique, Biblique et de Droit ouvrent le 1er septembre; les départements Médical, Dentaire et Pharmaceutique, le 1er octobre 1881. Les prix des cours sont comme suit: Département Académique, $65; Biblique, $15; de Droit, $100; de Médecine, $65; Dentaire, $90; Pharmaceutique, $65. Dix privilèges de suivre les cours valant $100 chacun, ont été accordés aux étudiants méritants à la clôture de la dernière session. Quatre "Graduate Fellowship" valant $200 chacun, et deux "Post Graduate Fellowships" valant $500 chacun, ont également été accordés.

Les divers chaires de l'Université sont occupées par quarante professeurs et instructeurs. Six cent trente-deux étudiants de vingt-un Etats ont immatriculé l'an dernier.

Pour le REGISTRE ANNUEL ou plus amples informations, s'adresser à J. M. Leech, secrétaire de la Faculté ou à L. C. GARLAND, chancelier. 15 juil—1m

H. BILLARD, LIBRAIRIE FRANÇAISE. 50 RUE DE CHARTRES, Coin Bienville. Nlle-Orléans.

Raspail—Manuel Annuaire de la Santé	$0 60
Corlieu—Aide mémoire de Médecine et de chirurgie	$3 75
Jeannel—Formulaire officinal et magistral international	$2 50
Bouvart Officine, (dernière édition.)	$3 50
Bouchardat — Annuaire de Thérapeutique	$1 00
Formulaire magistral	$2 00
Cazeaux—Traité des Accouchements	$6 00

Littérature.

Théophile Gautier—Oeuvres par volumes	$1 25
Gve Flaubert—Oeuvres par volumes	$1 25
Henri Gréville—	$1 25
Jules Verne—La maison à vapeur, un beau volume illustré	$3 75
Les voyageurs du XVIII siècle, un beau volume illustré	$3 00
Les voyageurs du XIX e siècle, un beau volume illustré	$3 00

Bibliothèque du cultivateur et du Jardinier. Elevage des animaux, etc., etc., à 50 c. le volume

Bourgeois d'Orl—Guide pratique de la culture de la canne à sucre $3 00

LE DESSIN POUR TOUS, Méthode Cassagne, Etudes d'Ornements Paysage, Marine, Fleurs, Figure, Genre, Animaux.

BIBLIOTHEQUE AMUSANTE, CALEMBOURS, CHANSONS, à 25 c. le volume.

Manuels Roret, Collection complète à $1 25 le volume. 26 juin—

Oct. de ARMAS, Notaire, A transféré son Bureau et sa résidence au No 176 de la rue Royale, attenant à la Librairie Lelièvre. 20 juil—MarVD—1m

C. FERRER, Importateur de Vins Espagnols.

Valdepeñas,	Port Wine,
Priorato,	Garnacha et Ojen,
Pero Gimenez,	Oloroso,
Moscatel,	Pindellorana,
Pajarete,	St. Vincente,
Sugut Malaga	Jose Don.

ET EN VENTE A LA OLD ABSINTHE ROOM, A l'encoignure des rues Bourbon et Bienville. 28juil—6f Nlle-Orléans.

ALBERT VOORHIES, AVOCAT. A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rue-du-chemin). 3 août—

Avis. EPIZOOTIE CHARBONNEUSE, pour prévenir le charbon. S'adresser au Dr J. MOREUS, médecin-vétérinaire diplômé français 215 Canal, coin Rampart. 2juil—1 mois.

A vendre. UNE grande installation de vidange avec une grande et excellente clientèle, avec toutes les installations de premier ordre et en très bon état, nécessaire à l'exploitation de ce genre de commerce. Prix modéré. C'est une excellente affaire pour un homme laborieux. L'on prendrait au besoin un associé avec un petit capital, pour continuer l'exploitation de la dite industrie. Pour plus amples informations, s'adresser à FLAVIUS LeBESQUE, 97 Passage de la Bourse, près Conti. 24 juil—1m

A Vendre. UNE machine à vapeur Payne, montée sur roues, force de 8 chevaux, en parfait ordre. Un traîneur Fargoult No 2, presque neuf. S'adresser à M. JOSEPH GARNIER, Welcome P. O., St. James Parish. 13 juil—1m

A louer. LE MAGASIN No 43 rue de Chartres, entre Dumaine et Bienville. Les étagères, comptoirs et installations de gaz seront loués avec le magasin. Possession donnée le 1er août. S'adresser à A. PEPIN & BRO, 136 rue du Canal. 10 juil—

Avis. LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des machines d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à CASH, Lock Box 2300 N. O. P. 21fév—

FRANTZ & OPITZ, Successeurs de A. BONNET & Cie, Montres, bijouterie. 65 rue Royale, Entre Bienville et Conti, Nlle-Orléans. BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS. DIAMANTS. N. B.—Assortiment de bijouterie plaquée.

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés —EN— **NATTES** DE CHINE. **A. Brousseau's Son.** 17.....RUE DE CHARTRES.....17 **TAPIS** Le plus grand stock au Sud. Prix qui conviendront à tout le monde. 30juin—

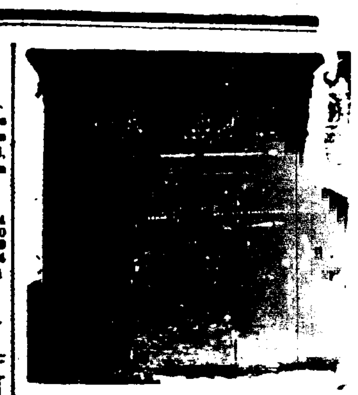

GRUNEWALD, 127 RUE DU CANAL, Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS Des plus célèbres fabriques: STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie. aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense, Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boites à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction. Adresse: LOUIS GRUNEWALD, 127 CANAL et 18 BARONNE.

Le Mathushek Droit. LE SEUL PIANO DROIT QUI N'EST JAMAIS DISCORD.

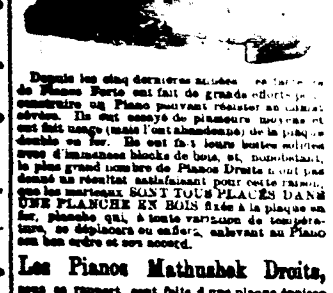

Depuis les cinq dernières années les fabricants de Pianos Forte ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister au climat sévère. Ils ont essayé de plusieurs moyens et ont fait usage (mais l'ont abandonné) de la plaque double en fer. Ils ont fait leurs barres solides avec d'immenses blocks de bois, et, nonobstant, le plus grand nombre de Pianos Droits n'ont pas donné un résultat satisfaisant pour cette raison, que les marteaux SONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS fixée à la plaque en fer, planche qui, à toute variation de température, se déplacera ou enflera, enlevant au Piano son bon ordre et son accord.

Les Pianos Mathushek Droits, sous ce rapport, sont faits d'une plaque épaisse de fer façonnée de manière à recevoir des [illegible] en bois dans lesquels les marteaux sont placés; ainsi, ces marteaux sont fixés directement à la plaque en fer et ne peuvent subir aucun déplacement du bois.

Des marteaux, la corde passe par une forte agrafe en cuivre vissée à une plaque en fer, passe à travers la table d'harmonie, et est adaptée à un marteau à l'autre extrémité de la plaque de fer, produisant ainsi un Piano des plus solides et des mieux établis qui aient jamais été construits.

Comme ton, travail et fini général, le Mathushek Droit ne peut être surpassé; il devient d'un usage très répandu et se popularise très rapidement.

Nous serons très obligés si vous venez voir ces Pianos. Nous acceptons aussi en échange de vieux Pianos à des prix libéraux et recevons de faibles paiements mensuels.

P. WERLEIN, 135 RUE DU CANAL. Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique. 12mai—

NOUS ANNONÇONS Parce que

Notre commerce de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS diffère de celui des autres maisons, et on sait combien il est apprécié.

Nous avons en magasin des VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS comme tout homme peut les désirer.

Nos prix, proportionnellement, sont tellement au-dessous des prix usuels qu'on ne les connaîtra jamais.

L'originalité de nos coupes se distingue dans tous nos départements, et, plutôt que garder notre vieux stock, nous vendons ce qui nous reste à des PRIX DE SACRIFICE.

Léon GODCHAUX 81 et 83 rue du Canal, Le premier à introduire des coupes de vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. 24juil—

LES HERITIERS DE J. LEVOIS 133 RUE DU CANAL, Offriront à partir de LUNDI, 13 du courant, le reste de leur fonds de marchandises de Printemps et d'Eté, à des prix grandement réduits. L'attention spéciale est appelée sur leur assortiment de

Linons toile imprimés, Ginghams Zéphyr, Satins imprimés français, Organdies et Jaconas français. Grenadines françaises en couleur, Etoffes à robes de laine françaises, Suisses à pois et à dessins. Mousselines blanches, etc., etc. 13 juin—